ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
59, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Les Saints de France

AUX MÈRES ET AUX ÉPOUSES DE SOLDATS MORTS OU VIVANTS

En ces jours où l'Eglise fête ses saints et où, tous, nous commémorons nos morts, la pensée s'impose que des millions de morts et de vivants ont souffert, depuis trois ans, souffrent chaque jour, pour un idéal, les douleurs dont les martyrs sont récompensés par la canonisation.

Le pays leur rend tous les témoignages publics qu'il imagine.

Des tableaux d'honneur, des monuments, des médailles les désignent à notre souvenir et à notre reconnaissance. Mais ces hommages ne sauraient suffire à célébrer leurs mérites. Ils ne seraient rien qu'une hypocrisie consciente ou non, si nous n'en dévouions un autre plus difficile à ceux qui se donnent pour la patrie.

Un idéal ne demeure que lorsque les cérémonies de son culte sont accompagnées, dans la vie quotidienne, d'actes de vertu qui tendent à le réaliser. Pour bien célébrer les saints il faut, avant tout, s'efforcer de les imiter. Ceux de l'arrière doivent aux martyrs du front, d'abord d'endurer avec patience les effets de la guerre dont l'arrière ne supporte qu'une si minime part, ensuite de travailler de tous leurs moyens, eux aussi à sauver la patrie.

Je ne pense point seulement par là aux œuvres matérielles de l'usine, des champs, des hôpitaux qui collaborent à la défense contre l'ennemi. Bien peu de Français ou de Françaises hésitent devant cet effort, dont le besoin s'impose à leurs courages par une évidence aveuglante. Mais il est une autre œuvre, d'une nécessité moins constamment apparente, sans laquelle la France et l'idéal de progrès qu'elle représente ne seront point sauvés. C'est le perfectionnement de la civilisation, le redressement de l'organisme social par la Justice et la Pitié. Or, aucun de nous ne peut rien pour le progrès ambiant s'il ne s'applique à progresser lui-même chaque jour. Le sublime exemple des soldats qui ont dominé, qui dominent le plus puissant de tous les instincts humains, l'instinct de conservation pour s'offrir au danger permanent, l'instinct presque aussi impérieux du bien-être pour accepter un perpétuel mal être jette au monde un immense enseignement de ce que l'Eglise appelle la mortification.

Depuis que les progrès de l'industrie ont généralisé le goût des commodités et des agréments de la vie et accru les facilités de se procurer ces biens, on ne saurait nier un relâchement correspondant des consciences. Chacun veut de l'existence tout ce qu'il peut en avoir, et prend les avantages à sa portée, ou ce qu'il considère comme avantages, sans se demander quelles en seront les conséquences pour la collectivité dont il est membre, pour sa famille même ou même pour soi. Nous assistons à une extension effrayante de ce goût naturel du bien-être dont nous venons de parler et dont l'excès et la déviation conduisent aux indifférences, aux exigences, aux brutalités égoïstes et aux mauvais plaisirs. On se déclare à soi-même légitime ou excellent tout ce qui paraît devoir vous être agréable. On va sans y prendre garde des petites choses aux grandes. De cette volonté de s'octroyer un maximum de satisfaction, résultent ce sans-gêne croissant des manières dont un article suivant dénonce certains signes ; la recherche des sensations artificielles, cause de l'alcoolisme et aussi du tabagisme dont on s'apercevra bientôt qu'il n'est pas moins funeste ; la dépopulation ; toutes les spoliations petites et grandes ; et jusqu'aux trahisons de ceux qui n'hésitent point à sacrifier la France et ses héros à la sauvegarde ou à l'accroissement de leur fortune.

C'est contre cette tendance que nous devons lutter en nous-même ; c'est par là que, en acceptant de souffrir un peu, nous deviendons dignes de ceux qui auront tout souffert. Nous devons aux morts de la guerre et aux combattants de nous mortifier, de, en maintes circonstances, nous obliger à ce qui nous déplaît et fuir ce qui nous plaît. Nous devons forcer notre paresse à agir, notre timidité à oser partout où nous apparaît une erreur à redresser, une injustice à réparer. Que l'odieuse et stupide consigne politique : « Pas d'histoires ! » ne soit jamais la nôtre.

Ayons des histoires, par exemple, pour rabrouer la receveuse de tramway si elle est impolie ou la défendre contre les voyageurs grossiers ou injustes ; ayons des histoires avec les fumeurs et les fumeuses pour les faire apercevoir qu'eux aussi ils empoisonnent la race ; ayons des histoires avec nos députés pour obtenir notre droit de nous mortifier plus largement en servant partout les intérêts de notre pays.

Cette discipline que nous nous imposerons, nous devons d'autant plus nous y entraîner que, parmi les survivants de l'armée qui nous reviendront, beaucoup en rapporteront, par réaction de leurs longs sacrifices, une tendance exaspérée vers toutes les satisfactions.

Déjà des influences coupables ou imprudentes les ont encouragés, sous prétexte de les dédommager de leurs privations, à la débauche, à l'alcool et au tabac, tandis qu'on négligeait tant de moyens rationels de les soulager. Pour aider ceux qui auront contracté des habitudes malfaisantes à les perdre, pour aider tous les saints de la guerre à faire fructifier dans le monde la victoire, fille de leurs souffrances, formons en ce jour et dédions à celles d'entre nous qui les pleurent ou qui tremblent pour eux la résolution de nous vaincre nous-mêmes pour la constante victoire du bien : que les défenseurs douloureux de la France, que les morts glorieux qui furent des nôtres ici, que les maris, les fiancés, les fils ou les frères de nos lectrices en deuil ; que tous les héros — les Saints — de ces dures années reçoivent d'une discipline nouvelle pour la continuation de leur œuvre, un hommage de chaque jour.

JANE MISME.

Plus de Tenue, Mesdames !

Place de l'Etoile : une averse tombe, arrive le tramway, une douzaine de femmes se bousculent, se précipitent pour essayer d'y pénétrer, sans nul souci des autres. Elles ferment leurs parapluies sur les têtes de leurs voisines, donnent des coups de coudes à celles qui, munies de numéros, ont droit de monter avant elles. Un monsieur se retourne, me regarde, et dit : « C'est joli, n'est-ce pas ? »

Chez le pâtissier, un jour sans gâteaux, — car les patisseries et certaines maisons de thé ouvrent le sjours sans gâteaux : vingt personnes essayent d'atteindre le comptoir, où sont alignés quinze espèces de sandwiches, différents à soixante centimes pièce ; nouvelle bagarre !

Dans une autre maison de thé : toutes les places sont prises. Arrive une dame ; une table est libre derrière une rangée de tables occupées. Sans s'excuser, la voilà qui veut passer ; elle renverse trois ombrelles, deux chaises, écrase les pieds de trois personnes toujours sans s'excuser. Indigné, je lui dis : « Il est honteux, Madame, de bousculer ainsi ! » Elle me répond : « J'avais le droit de prendre la table ! »

Affiches dans les tramways, affiches dans le métro, sont devenues nécessaires pour demander aux femmes de ne pas bousculer les blessés.

Une panne : une dame se lève, passe sur la plateforme encombrée, bouscule tout le monde. A la receveuse lui demandant si elle a son billet, elle répond avec fureur, en sortant son billet de son gant : « Je l'ai ! » Marchant sur les pieds de tout le monde, elle descend enfin. On hausse les épaules, et on dit : « En voilà une cliente ! » La receveuse de répondre : « Si vous saviez combien il y en a comme cela par jour ! »

Dans les magasins, toutes les vendeuses se plaignent de la grossièreté des clientes ; elles disent que les dames ont l'air d'avoir oublié d'être polies ! Dans les gares de chemins de fer, ce ne sont plus des femmes, ce sont des énergumènes ; la course aux autos pour enlever les bagages s'aggrave d'injures, de violences entre les concurrents. Où allons-nous si les femmes donnent l'exemple de la violence et de la grossièreté.

Quoi d'étonnant si l'on commence à voir tant de petits rustres parmi les jeunes bourgeois et que cette autre scène soit fréquente :

Une femme portant un bébé dans ses bras monte dans le tramway de la Muette ; il est complet, mais quatre des places sont occupées par des jeunes gens au-dessous de seize ans. Aucun n'a bronché. La receveuse de billet, émue de pitié, dit au plus jeune : « Monsieur, ne pourriez-vous céder votre place à cette maman ? » De mauvaise grâce, le jeune homme s'exécute.

La France héroïque d'aujourd'hui la France énergique de demain se doivent de garder les traditions de politesse qui font une grande part de prestige français. C'est aux femmes d'y veiller.

M. W.

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

ECOLES PROFESSIONNELLES

CARRIERES ADMINISTRATIVES

Le tableau d'orientation dressé par Mlle Hélène Bureau que nous avons annoncé, est prêt à paraître. Nous le donnerons très prochainement.

ECOLE DE NOTARIAT DE ROUEN

Pendant la durée de la guerre, des cours pratiques de notariat sont institués pour les jeunes clercs, les dames et les jeunes filles travaillant dans les études de Rouen et de l'arrondissement. Les cours recommenceront cette année le Vendredi 9 novembre, à 8 heures du matin.

S'inscrire à la Chambre des Notaires et à l'étude de Me Gornant, notaire, 24, rue Thiers. (*Journal de Rouen*, 4 octobre 1917).

Guerre à l'Alcool

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : M. JEAN FINOT.

Au Parlement

Mme Chevalier-Marescq nous prie de l'excuser auprès de nos lectrices de la suspension de sa rubrique. Elle est souffrante depuis son retour de vacances. Elle espère cependant être à même de reprendre ses articles hebdomadaires dans le numéro qui suivra le prochain.

Le Candidat Idéal des Féministes

Voici les premières réponses qui nous sont venues à la question que nous posions dans notre numéro du 20 octobre :

Quand nous serons électrices, comment ferons-nous pour ne pas tomber dans les fautes des électeurs, nos maîtres actuels, dont nous voyons aujourd'hui tout particulièrement les résultats ?

Quels sont les signes auxquels nous reconnaîtrons ceux qui devront devenir nos élus ?

Demande. — A quoi distinguer les prédestinés ou les prédestinées qui devront nous gouverner? Et quels sont les signes auxquels nous reconnaîtrons ceux ou celles qui devront devenir nos élus ou nos élues ?

Réponse. — Ceux ou celles qui s'efforcent de diriger et de maintenir les ressources de leur cœur et de leur volonté dans la digue étroite et difficile de la vie ; ceux et celles qui assureront la responsabilité du sens dans lequel se répercutera leur action. Au milieu des efforts, il faut que la certitude du Beau et du Bien ne les abandonne pas ; bref, on les reconnaîtra à ce qu'ils sont pénétrés du *Devoir*, refuge austère, mais réconfortant, et surtout à ce qu'ils exercent celui-ci non rigidement mais avec grâce, comprenant que notre individualisme oublie trop son devoir social.

Liberté de conception, amplitude du geste de la pensée sont indispensables pour être celui ou celle qui jusqu'au bout ne désespère pas de sa collaboration à la construction du Temple, et qui a foi en un Ordre et une Evolution qui dépassent immensément notre patience humaine.

S. POIRSON.

Je trouve que nous devrons étudier les candidats à la députation un peu comme une jeune fille qui a de nombreux prétendants doit les étudier en vue de faire un choix. La comparaison est-elle si exagérée entre l'homme à qui on va confier sa propre destinée, et celui à qui on confie une part des destinées de la nation ? C'est dire que je chercherais d'abord la supériorité morale. Sans doute, il nous sera plus difficile qu'à la jeune fille de faire notre enquête (et l'échelle des qualités ne sera pas tout à fait la même). Pourtant, un homme qui se présente aux élections législatives a généralement une certaine notoriété ; il est plus ou moins estimé dans sa profession, et on peut, sans écouter les calomniateurs intéressés et sans faire de police secrète, s'enquérir de sa moralité. J'éliminerais d'abord tout candidat qui a ce qu'on appelle « un passé ». Je pense comme vous que c'est un tort de ne tenir aucun compte de la vie privée. Les hommes votent couramment pour un individu à qui ils ne prêteraient pas un louis, ou qu'ils ne laisseraient pas volontiers seuls dans une chambre avec leur femme ou leur fille. Nous n'avons pas deux natures morales, c'est la même conscience qui dirige tous nos actes, et il est bien dangereux d'augmenter le pouvoir matériel des hommes que le scrupule ne retient pas dans la vie ordinaire. De plus, le fameux *mur* de la vie privée n'est pas étanche ; l'homme politique dont la vie privée est une boue n'aura d'autre préoccupation que d'éviter les éclaboussures sur sa vie publique, ce qui l'entraînera à une série de compromissions et d'hypocrisies, inutilement d'ailleurs, le scandale éclatant toujours tôt ou tard, d'autant plus considérable que l'homme est plus en vue et que la tare a été dissimulée plus longtemps.

Après cette élimination, je chercherais à connaître la position du candidat sur les grandes questions sociales ; en premier lieu, je voudrais savoir ce qu'il compte faire pour les femmes et contre l'alcool. Je l'interrogerais, et ne me contenterais pas de principes et de promesses vagues ; car si déjà aujourd'hui des candidats se disent féministes pour profiter de certaines influences, que sera-ce quand nous serons électeurs !

Enfin quel rôle attribuerai-je à la couleur politique, unique critérium des électeurs mâles ? Sans doute, aucune de nous ne votera pour M. un tel parce qu'il sera *contre* le curé ou *contre* la Laïque, ni même *contre* n'importe qui. C'est *pour* qui et *pour* quoi il est qu'il importera de savoir. Une autre erreur masculine consiste à considérer les partis comme des camps adverses nécessairement hostiles, tendant à s'anéantir mutuellement, ce qui perpétue en France la guerre civile. Pour moi, je conçois un parti comme une sorte de compétence. Chacun apporte avec soi des idées qui lui sont venues par son éducation, par le milieu où il a vécu, il comprend mieux certaines choses, il envisage les questions sous un certain jour : c'est cela qui est pour moi le *parti*. Par exemple, un tel est le candidat des travailleurs, il connaît leurs intérêts et les soutient ; tel autre est celui des patrons ; cela permet d'entendre les deux sons de la cloche, et il n'est pas indispensable que ces deux hommes s'arrachent les yeux mutuellement pour que jaillisse la vérité.

Ce genre de tolérance, qui consiste non pas à avoir des convictions molles, mais à admettre qu'autrui peut suivre une autre mode de pensée que soi-même, et à respecter cette autre pensée comme étant d'égale valeur à la sienne propre, cette tolérance est très rare en France, où le contradicteur est regardé en ennemi. Je me souviens d'avoir assisté une fois à une réunion publique et soi-disant contradictoire, l'orateur qui était féministe, demandait la discussion, et personne ne prenant la parole, j'avais essayé d'émettre une légère objection qui ne pouvait porter que sur un détail, puisque le conférencier était, si j'ose le dire, de ma « couleur ». Mais je n'avais pas fini ma phrase qu'il entrait en fureur. Les autres auditeurs profitèrent de mon expérience en se taisant, et ce fut toute la discussion.

« Mon » candidat sera de préférence celui qui répondra sans se fâcher aux objections.

Je prévois quelques sourires. On se rappelle la petite pièce gaie où deux féministes ardentes examinent un candidat : toutes les deux pérorent à l'envi sans lui laisser le temps d'ouvrir la bouche ; après quoi toutes deux s'écrient : « je vote pour lui, il a si bien parlé ! »

Cela même ne serait peut-être pas un si mauvais changement. Ce n'est pas nous qui avons envoyé à la Chambre tous les « beaux parleurs » dont on se plaint ; se plaindra-t-on que nous y envoyions de « beaux écouteurs » ?

Alice BERTHET.

COMMENT RECONNAITRE LA MORALITE DE NOS ELUS ?

La chose me paraît impossible tant que le suffrage sera organisé comme il l'est aujourd'hui. Je ne vois pour ma part de remède au gâchis contemporain que celui que proposait M. le député Hennessy pour l'élection des assemblées régionales : faire voter les électeurs par catégories professionnelles pour un membre de leur profession, donc connu d'eux. Et c'est au sein de ces assemblées régionales que je voudrais voir choisir les plus dignes et les plus compétents pour s'occuper des intérêts généraux. Car, il est évident que, tant que n'importe qui votera pour n'importe qui, et le chargera des destinées du pays, nous nagerons dans l'incohérence, et nous aurons, comme aujourd'hui, une chambre d'avocats, c'est-à-dire de beaux parleurs incapables de réaliser la moindre réforme pratique parce qu'ignorants des choses les plus élémentaires. Mais je sais bien que nous ne pouvons réformer le vote avant d'avoir le suffrage nous-mêmes. Nous pourrions peut-être toutefois lancer l'idée aujourd'hui où l'on s'aperçoit terriblement des conséquences néfastes de l'incompétence générale des parlementaires.

J. DECROIX.

LES FEMMES et les Questions du Jour

Il est bon en tout temps que les femmes ne restent pas étrangères aux questions nationales, qu'elles ne soient pas ignorantes de tout ce qui dépasse en ampleur la vie journalière. Aujourd'hui ce qui était simplement utile deviendra à peu près indispensable, et nulle femme ne songerait à se désintéresser des faits de politique intérieure et étrangère. Non seulement nous devons nous tenir au courant pour être à la hauteur de la tâche présente, mais surtout nous le devons en vue de l'avenir, dont la préparation incombe maintenant aux femmes pour une si grande part. *La Française* a toujours tâché d'aider ses lectrices à remplir ce devoir, en les informant le plus possible et surtout en traitant largement des questions en cours. Pour faciliter encore l'étude de l'histoire actuelle, la documentation sur la guerre, ses origines et son sens, enfin la propagande des idées françaises, nous mettons gratuitement à la disposition des abonnés qui en feront la demande les brochures suivantes :

Après 3 ans de guerre, par M. Bouglé.
Le bilan de la paix blanche, par M. Bouglé.
Pourquoi nous nous battons, par M. Lavisse.
La question d'Alsace-Lorraine, par M. Lavisse.

(Indiquer le nombre d'exemplaires désiré).

De plus, nous fournirons sur demande à nos lecteurs ou à nos lectrices qui seraient disposées à organiser des conférences patriotiques publiques ou des réunions privées, les documents, brochures et affiches explicatives relatifs aux sujets suivants :

Les origines de la guerre.
Les dévastations allemandes.
L'aide des Etats-Unis.
L'Alsace-Lorraine.
Les Nationalités opprimées par les empires centraux.
L'avenir de la France.

Indiquer le sujet choisi, les conférenciers ou conférencières, la nature de la réunion publique ou privée, les moyens

PROCHAIN CONSEIL DE DIRECTION De "La Française"

Les membres du Conseil de direction sont invités à assister à la prochaine réunion qui aura lieu **Vendredi 9 courant à 5 heures**, 17, rue de l'Annonciation. Il ne sera pas envoyé de convocation particulière.

Ordre du Jour :

Affaires courantes ;

Programme d'un numéro spécial, consacré aux intérêts des travailleuses ;

Programme d'un numéro spécial, consacré à l'action des Américaines pour la France.

AUX LOUISIANAISES

C'est de France que vous vient ce doux nom, sœurs des bords du Mississipi. Et vous êtes nos sœurs deux fois par votre sang qui est le nôtre et par la guerre qui allie dans la plus intime fraternité l'Amérique et la France. Cette semaine, des hommes de chez vous, qui portent des noms à nous, ont été nos hôtes. Ils ont affronté le péril des mers pour venir célébrer ici un des plus vieux souvenirs de votre patrie, la fondation de votre capitale, la Nouvelle-Orléans, vieille de tout juste deux siècles cette année. A la Sorbonne, en grande solennité sous la présidence du ministre de l'Instruction Publique, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, au front, dans nos hôpitaux, ils ont écouté l'âme de la France se souvenir avec eux des communes origines ; évoquer le grand roi à qui l'explorateur Cavelier de la Salle fit don de votre merveilleux pays, le Régent qui favorisa la création de votre capitale, et les débuts difficiles de la province française de Louisiane, sa prospérité, les convoitises qui nous la disputèrent et sa cession aux Américains en 1803.

Ils ont, idée jolie, été, pour finir, invités par la sœur aînée de leur ville, M. Fernand Rabier, maire d'Orléans, et vos quatre délégués, M. André Lafargue, chef de la mission, M. Jean Vergnolles, le général Behan et M. Villeré ont sûrement causé de Jeanne d'Arc que vous aimez. Peut-être ont-ils parlé d'une autre héroïne. Que la Pucelle me pardonne d'évoquer auprès de sa très pure image, celle de Manon Lescaut qui, chez vous, se repentit et mourut, et dont la gloire fit la première célébrité de votre capitale naissante. Mais voici qu'un livre qui raconte cette naissance, un livre écrit par le baron de Villiers et magnifiquement édité par notre Imprimerie nationale, tout exprès pour ces fêtes, nous révèle que l'héroïne de l'abbé Prévost eu, au *Nouvel Orléans*, comme on disait alors, un modèle vivant.

Cette Manon de la réalité était la demoiselle Froget, dite Quentin, et peut-être son vrai nom fut-il Marie-Anne Domisy. Son chevalier s'appelait Avril de La Varenne. Elle ne se repentit ni ne mourut aux bords du Mississipi, mais y continua de tromper son Des Grieux, et revint en France se conduire de mal en pis. Laissez-nous, sœurs de Louisiane vous demander quand vous pensez à nous d'oublier la délicieuse et déplorable Manon et son triste modèle. Nous voudrions que vos délégués vous rapportent de France une autre vision des Françaises, la vision des Françaises d'aujourd'hui.

J'ai causé avec M. André Lafargue. Il m'a dit combien les vieilles familles créoles entretenaient précieusement le culte de la langue française ; que même les Américaines de race se piquaient depuis la guerre d'émulation avec les anciens français. Il a évoqué ces « Causeries du Lundi » fondées par des Américaines qui, chaque semaine, y viennent entendre un conférencier d'origine française, sur un sujet français et, ensuite, parler français entre elles. Il m'a dit que vos jeunes filles étaient, il y a peu de temps encore, élevées à la française, mais que l'américanisme les avaient émancipées et *qu'elles sortaient seules*.

Je lui ai répondu que les nôtres sortaient seules aussi, et je lui ai fait dire ce que je savais fort bien : sœurs louisinaises, vous êtes moins émancipées que nous ; et dans la libre Amérique, votre Etat est parmi ceux qui ont le moins libéré leurs femmes. Sur les cartes féministes du Nouveau-Monde, où nos amies suffragistes marquent en blanc les états conquis au vote des femmes, le groupe du Sud dont vous êtes, laisse une tâche noire à peine entamée par le récent progrès de l'Arkansas, votre proche voisin. Avec les Etats de l'Est, c'est-à-dire tous ceux où se sont, comme chez vous, le plus enracinés les premiers colons de la vieille Europe, les traditions de notre passé, luttent contre la liberté. Mais l'Europe même suit chaque jour davantage l'exemple initial que lui donna votre Wyoming, voici près de soixante ans et que lui donnent aujourd'hui dix-huit des Etats-Unis.

L'Angleterre après la Finlande, la Norvège et le Danemark, vient de proclamer ses filles citoyennes. La France n'en est pas tout à fait aussi loin, mais elle a fait déjà un grand chemin vers ce but. Et nous sommes ici nombreuses qui nous appliquons, non pas seulement à sortir sans chaperon, mais de toute façon à savoir nous conduire, nous suffire, et servir notre pays. Aussi pour vous marquer notre amitié, Américaines de notre race, ne pouvons-nous mieux faire que vous souhaiter de rejoindre, sur les routes de la liberté, les seules où l'on puisse travailler au vrai progrès, vos compatriotes plus avancées, que nous-mêmes espérons rejoindre aussi bientôt.

J. M.

La célébration du bi-centenaire de la Nouvelle-Orléans à Paris a été organisée par un comité spécial formé à cet effet et présidé par M. Hovelaque ; et par « l'Effort de la France et de ses Alliés » sous la direction de MM. Firmin Roz et Paul Labbé.

ECHOS

Le Bulletin municipal officiel du Vendredi 26 octobre, contient les renseignements relatifs à l'attribution des secours immédiats aux familles des militaires décédés ou disparus au cours des opérations de guerre. Ces secours sont accordés aux veuves, aux orphelins légitimes ou reconnus ou à défaut aux ascendants du premier degré des militaires tués à l'ennemi ou décédés en activité, ou disparus depuis six mois au moins. Voir au Bulletin officiel l'attribution des secours en cas de plusieurs ayants-droit, et les pièces nécessaires à fournir pour obtenir ces secours.

LES INTÉRÊTS FÉMININS AU CONSEIL D'ETAT

Un ménage séparé de fait. — Le domicile de secours de la femme.

Le Conseil d'Etat vient, dans une question où l'intérêt féminin était en jeu, de témoigner une fois de plus de son souci de concilier la lettre de la loi avec les exigences de la vie.

On sait que le domicile de secours de la femme mariée, c'est-à-dire le lieu où elle peut valablement réclamer l'aide de l'Assistance publique, est le domicile de secours du mari. Si le domicile du mari change, celui de la femme le suit et cette dernière ne peut se constituer un domicile de secours distinct qu'en cas de veuvage, divorce ou séparation de corps.

Or, le ménage Fruchard est séparé de fait depuis 50 ans. Le mari a vécu dans les Ardennes, la femme en Seine-et-Oise et, depuis un demi-siècle, ils ne se sont pas donnés de leurs nouvelles.

Mais la dame Fruchard, qui est d'un âge avancé, est devenue indigente et elle s'est adressée à la mairie de sa commune, en Seine-et-Oise. Là, il lui a été répondu qu'étant toujours mariée elle doit s'adresser au domicile de son mari. De la sorte, elle était invitée à aller réclamer assistance à une comune où elle n'a jamais paru et où elle est complètement inconnue.

Fallait-il tirer du texte de la loi une pareille conséquence ? Le cas vient d'être soumis au Conseil d'Etat.

Cette Haute Juridiction avait déjà eu à statuer sur un cas un peu différent. Il s'agissait d'une séparation de fait, occasionnée par un mari qui avait abandonné sa femme. Le Conseil d'Etat avait décidé qu'en telle occurence, la femme conserverait le domicile de secours antérieur au départ du mari, ce qui impliquait la jouissance dans l'avenir d'un domicile distinct.

Mais que décider dans le cas actuel où il était bien difficile de savoir, après 50 ans, qui avait quitté l'autre. Si on admettait l'hypothèse où la femme aurait autrefois abandonné le domicile conjugal, pouvait-elle, non plus avoir gardé l'ancien domicile, mais s'être constitué un domicile distinct ?

Le Conseil d'Etat vient de trancher la difficulté par un arrêt qui permet de ne plus s'attacher à la question de savoir si c'est le mari qui a abandonné sa femme ou si c'est la femme qui a quitté son mari. Désormais cette séparation de fait prolongée sera assimilée à une séparation de corps légalement prononcée et la femme pourra, dès lors, quel que soit celui des époux à qui incombe la responsabilité de la séparation de fait, se constituer ou garder un domicile de secours distinct.

Paul CAZERES.

Les Femmes Exposantes et les Enfants Jurés au 15e Concours Lépine

Le 15e Concours Lépine vient de s'achever.

La Française s'ouvrant largement aux questions économiques dans lesquelles le développement de l'activité féminine tient une place si importante, je considère comme un agréable devoir, de parler ici de tout ce qui, de près ou de loin, touche à ces questions.

Le Concours Lépine est un des rouages qui contribuent à l'essor de notre industrie, ce qui justifie son succès grandissant, ce succès se traduit cette année, par un excédent de recettes d'environ 2.000 francs qui viennent à point alimenter la Caisse de l'Association des Petits Fabricants et Inventeurs Français.

Le nombre des visiteurs et le chiffre des affaires traitées en sont, également, les preuves matérielles ; 379 exposants-inventeurs et petits fabricants y envoyèrent leurs produits. Ces modestes artisans, de leur imagination toujours en éveil et d'un minimum de matières premières, savent faire jaillir ces jouets ou objets charmants qui méritent l'attention et la préférence du public et qui grâce à nos exportateurs, font ensuite le tour du monde ; ils furent jusqu'en 1914, surtout recherchés par nos ennemis pour être impudemment copiés par eux ; ainsi se créait une concurrence déloyale, dont souffraient les créateurs de ces nouveautés, qui se répandaient même en France, presque toujours défigurée, enlaidie, parce que « Made in Germany ».

Espérons qu'après la guerre, notre public averti, surveillera l'origine de ce qui lui sera proposé par le commerce.

Quarante-quatre femmes (soit 12 0/0 du total, proportion sérieuse) ont apporté leur part à ce dernier Concours. *Toutes furent récompensées* ! Quelle meilleure preuve de leurs mérites et de leurs efforts pour se distinguer. Il faut applaudir à ce succès.

Mme Emile Leven, continuant sa belle collection des « Régions de France » qui fut très favorablement appréciée en haut lieu, au point de vue de l'intérêt pédagogique, que son idée ingénieuse peut offrir, avait le droit de compter sur un diplôme supérieur à celui de l'année passée.

Un seul point lui a manqué pour se le voir adjuger et c'est par suite de mon absence, mon vote lui ayant fait défaut, qu'elle n'obtint à nouveau qu'une médaille de bronze.

Trop éloigné de Paris pour pouvoir présider les travaux du Jury, je suis désolé d'être la cause involontaire de ce mécompte. Elle prendra sa revanche l'an prochain et d'ici là, ses « Régions de France » deviendront populaires en pénétrant dans le public, parmi la jeunesse pour qui elles

constituent une amusante autant qu'instructive leçon de choses.

Une généreuse initiative privée apporta cette année un nouvel élément de succès au concours. MM. Guérin Frères, exportateurs, 10, rue de Laborde, offrirent au Concours Lépine, un prix de mille francs à décerner à l'inventeur d'un jouet qui apprécié par un Jury d'enfants, aurait leur préférence.

Six fillettes et six garçonnets, recrutés au hasard parmi les visiteurs, furent réunis 3 fois au Jeu de Paume (de nouveaux enfants pour chaque séance) et en toute liberté examinèrent un certain nombre de jeux et jouets mis à leur disposition et soumis à leur jugement.

Ces séances offrirent un spectacle charmant.

Les votes personnels et secrets furent déposés dans l'urne en toute indépendance, très régulièrement.

Sur 81 suffrages exprimés, 18 voix se sont prononcées pour le jeu si amusant dans sa simplicité pour tous les âges, baptisé par son inventeur, M. Jules Blavette, 4, passage de Melun (avenue Jean-Jaurès, XIXe) du nom de *Dingo* (retenez ce nom) ; le prix de *Dingo* sera abordable pour toutes les bourses ; 17 voix sont échues à la mitrailleuse de M. Gueneau, 8, rue de la Colégiale (Ve). Ce choix s'explique non seulement par l'ingéniosité de l'invention qui dans son fonctionnement donne l'illusion de celui de cette arme redoutable, sans le moindre risque de danger pour l'enfant maniant cette mitrailleuse, mais encore en raison de la simplicité du mécanisme et de son bon marché. Les autres voix se sont éparpillées sur les 10 autres jouets soumis au vote. C'était le véritable embarras du choix.

Cet écart d'une voix a dicté la décision équitable qui fut adoptée de partager le prix de 1.000 francs, en deux parts égales, M. Guérin Frères et les Jurés enfantins, ont donc fait deux heureux au lieu d'un seul.

Nous apprenons que MM. Guérin Frères (et qu'ils en soient loués) renouvelleront leur don l'année prochaine.

Le vote enfantin sera donc définitivement organisé, contribuant ainsi au préapprentissage pour les futurs citoyens et citoyennes de l'accomplissement d'un devoir civique, et il n'est pas douteux qu'à l'époque où les fillettes atteindront l'âge révolu, elles seront électrices et éligibles.

Il est probable que cette belle initiative trouvera des imitateurs dans l'avenir et que chaque année, un jouet quittera le Concours Lépine, couronné par ceux auxquels il sera destiné.

Et quelle satisfaction morale pour l'enfant qui en aperçevant ce jouet dans la montre d'un magasin, pourra se dire : « j'ai contribué par mon vote au succès du *Dingo*, de la *Mitrailleuse* et peut-être à la fortune ou tout au moins à un peu de bien-être de leurs inventeurs.

Jules ZEBAUME,
Conseiller honoraire du Commerce

COURRIER DES LECTEURS

E. M. (rue J..B..D, Paris). — Vifs remerciements pour votre intéressante communication et aussi vos éloges encourageants.

Mme F. de T. (Nice). — Le livre n'a pas été oublié ; il est aux mains de la Critique littéraire qui en parlera comme il convient n'en doutez pas. Je suis touchée de la forme de votre éloge.

La Situation. — Nous faisons suivre votre lettre à la lectrice qui nous a adressé l'information. Nous vous ferons connaître sa réponse à vos questions.

Mme Carr. — Tous nos remerciements pour votre intéressante communication.

Mme Helen L. Milton (Mexico, Missouri). — Combien nous sommes touchés par votre amitié et vos vœux. Les féministes françaises luttent contre l'alcoolisme et ce ne sera pas leur faute si elles ne peuvent mieux rassurer les mères américaines desquelles vous nous parlez « dont les fils ne boivent pas de liqueurs alcooliques et qui ont peur pour leurs enfants ». Chez nous « c'est contre la loi d'en vendre aux soldats » nous dites-vous. Espérons que le Gouvernement de notre pays, finira par comprendre aussi son devoir à ce sujet.

M. Zébaume. — C'est l'**Effort de la France et de ses alliés**, 3, rue François-Ier, qui organise la séance où parlera Mme Reboux, le 8 novembre. Une invitation vous sera envoyée.

Mme J. Kahn (av. Niel). — Veuillez nous excuser si nous ne pouvons répondre à votre amie. Mais notre service de renseignements n'est destiné qu'à nos abonnées. De plus, il nous est impossible de répondre par la poste si on ne nous envoie pas un timbre. Vous comprendrez sans peine les raisons de ces mesures. Que votre amie s'adresse à **L'Office central de l'Activité féminine**, 3, rue de l'Arcade, de 10 à 12 et de 14 à 16 heures.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE

L'Œuvre de l'Hôtel Biron

Cette œuvre tenait samedi dernier son Assemblée générale — pas à l'Hôtel Biron bien entendu, d'après la loi qui veut que les trois Mousquetaires soient quatre et que le faubourg Saint-Germain ne figure pas au cadastre.

M. René Viviani présidait, assisté du Prince Albert de Monaco et du bâtonnier Henri Robert.

Les amis de l'Œuvre furent reçus par la Présidente-fondatrice, Mme René Viviani, avec cette grâce, cette simplicité qui la font si sympathique.

Le Président Viviani rappelle en termes mesurés, mais combien plus émouvants ! dans quelles circonstances tragiques furent créées la garderie d'enfants, en août 1914, la cantine, l'ouvroir, où orphelins, femmes et enfants de mobilisés, réfugiés, fuyant devant l'invasion, trouvèrent asile et appui. Il dit la création d'une école de préapprentissage, et c'est bien à l'auteur du projet de loi sur l'enseignement post-scolaire, qu'il appartenait de jeter une si féconde semence.

M. Brot, le distingué secrétaire général, un industriel qui ne limite pas ses efforts à la seule prospérité de son industrie, mais donne à l'œuvre de l'Hôtel Biron, une grande partie de son temps, de son activité, de son intelligence, M. Brot lit un très remarquable rapport — et il le lit bien. — Il fait l'historique de l'œuvre, il expose clairement le but de ce préapprentissage qui prend filles et garçons sortis pour toujours de l'école, à cette heure où l'atelier ne les veut pas encore, mais où les guettent tous les dangers, toutes les tentations de la rue. L'école les accueille, leur met en main un outil, leur donne avec l'amour du métier un complément d'instruction bien nécessaire, voilà pour le social. Les estomacs de 13 ans sont d'une capacité et d'une exigence fantastiques, ils trouveront à midi et à 4 heures de quoi satisfaire à ces tyrans. Voilà pour le matériel. Mais l'œuvre ne serait pas digne de la femme et de l'homme généreux qui l'ont fondée, s'il ne s'y ajoutait cette chose rare et précieuse, d'une protection personnelle, d'une sollicitude qui créent une ambiance morale vivifiée par l'exemple. Et c'est tout cela et autre chose encore que disent éloquemment les voiles noirs sur les cheveux prématurément blanchis de cette femme qui n'a refoulé ses propres larmes que pour mieux essuyer celles des autres,

La récompense de tant d'efforts, d'activité productive est venue. La maison des enfants, en abrite 300 tous les jeudis, et une centaine tous les jours. Les apprentis filles et garçons (corsets, plumes, modes, maroquinerie, menuiserie, serrurerie, etc.) ont été placés par les soins de l'œuvre, et les salaires qu'ils touchent ne sont pas à délaigner, puisqu'ils vont de 3 à 9 francs par jour.

Les grands problèmes économiques sont connus du secrétaire général, et l'œuvre tend à un but qui dépasse le cadre habituel de pareilles créations ; la filiale qui sera inaugurée prochainement à Epinal est une indication précise, et il faut féliciter la Présidente et le Conseil d'administration d'avoir vu juste parce qu'ils ont vu grand.

Mais voici que se lève Me Henri Robert, il a aujourd'hui un rôle très agréable, il le remplit très agréablement. Il loue les auteurs de l'œuvre et l'œuvre elle-même. N'a-t-elle pas pour devise : « *Parcere parvulis* ? »

Mais pourquoi tous les orateurs ont-ils commis ce lapsus regrettable : « charité » au lieu de « solidarité ».

A toutes les qualités qu'on vient de lui reconnaître, la Présidente en ajoute une autre, c'est de suivre avec intérêt le mouvement féministe. N'est-elle pas une des fidèles abonnées de la *Française*, et une fervente disciple du grand féministe qu'est le Président Viviani.

Juliette-François RASPAIL.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Conseil National des Femmes Françaises

PROCHAINE ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 8 Novembre, à trois heures, au Musée Social, 5, rue Las Cases.

Ordre du jour :

Lecture du procès-verbal ;
Rapport du Secrétariat Général ;
Sections ;
Assistance ;
Hygiène ;
Education ;
Législation ;
Travail ;
Suffrage ;
Unité de la Morale ;
Branches départementales ;
Divers.

SECTION D'ASSISTANCE ET DE PREVOYANCE

La première séance de rentrée a eu lieu le 26 octobre, au siège de la Section, 4, rue Pigalle. Plusieurs membres nouveaux étaient présents à cette réunion, où fut discuté le programme de l'exercice 1917-1918.

La question des vestiaires à organiser pour Paris et la banlieue est toujours à l'ordre du jour, et le sera tant que chaque arrondissement et les plus importantes communes des environs ne seront pas pourvus de ces établissements où les nécessiteux trouveront « le vêtement, aussi indispensable que la nourriture » ainsi que le dit Mme Weill, présidente de la Section. Grâce à l'activité qu'elle ne cesse de déployer, le projet de vestiaire soumis par elle et par Mme Philippe à M. le docteur Maréchal, maire du VIIIe arrondissement, est réalisé aujourd'hui ; celui du 3e et de la rue du Cherche-Midi, ainsi que celui de Neuilly, qui se rattache au 17e sont en plein fonctionnement.

D'autre part, une communication des plus intéressantes fut faite par Mlle Furstoss-Berteau, délégué-cantonale, qui, dès le début de la guerre, installa à Bourg-la-Reine une cantine, un ouvroir et un dispensaire, auxquels elle se propose d'adjoindre un vestiaire pour enfants. Elle espère pouvoir lui donner l'extension voulue afin que les adultes y trouvent également ce dont ils auront besoin.

En vue d'éviter les doubles emplois, il est décidé que plusieurs membres feront des démarches pour se renseigner sur ce qui existe actuellement dans cet ordre d'idées. Le résultat de leurs enquêtes sera la première pierre d'un monument que la Section vise d'édifier : c'est de fonder un *Centre d'Informations* où chaque personne trouverait une réponse à la question qu'elle pose, et, autant que possible, le remède au mal dont elle souffre. Un système de fiches scrupuleusement établies, puis des affiches réunissant des indications de même ordre, furent préconisés.

On envisagea ensuite une série de problèmes dont la solution difficile et parfois très délicate, sollicite l'intérêt de la section : l'application de la loi nouvelle sur les pupilles de la Nation, le logement des réfugiés, la vie chère et les coopérations, les cantines et les restaurants bon marché, etc.

Il est fait appel au concours des personnes compétentes pour toutes ces questions d'actualité.

Avant de se séparer, l'assemblée décide que la prochaine réunion aura lieu, *à titre exceptionnel*, le samedi 1er décembre, à 3 h. 1/2, afin qu'une semaine de plus soit accordée aux personnes qui se sont chargées des enquêtes.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Nous avons publié le 28 juillet dernier un appel pour la paix blanche des suffragistes Autrichiennes, aux sociétés de *l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes* par l'intermédiaire de *L'Union Suédoise pour le Suffrage*. Nous avons donné la réponse des Suédoises et celle des Françaises. Voici maintenant cele des Italiennes, communiquée par ses auteurs à Mme de Witt-Schlumberger.

« La Fédération Nationale Italienne pour le Suffrage Féminin repousse dédaigneusement la proposition du Comité Autrichien de tenir des réunions pour la paix et pour une paix « sans vainqueurs ni vaincus ».

« Les suffragistes italiennes ont compris depuis l'époque de la neutralité la grandeur morale de cette guerre et en pleine maturité de conscience politique elles furent et elles sont avec le gouvernement qui a voulu la guerre et qui la conduira à une paix victorieuse.

« Et aux propositions insidieuses qui viennent des pays coupables, nous répondons en envoyant notre salut vibrant d'enthousiasme à la glorieuse armée italienne qui dans ses jours de victoire renouvelle les vertus de la race italienne et se rappelle avec une affection dévouée les martyres du despotisme autrichien ».

Œuvres et Institutions

CARTES POSTALES EDUCATRICES

Nous avons signalé récemment la création éminemment morale des *Idées Saines*, petites brochures publiées par le Docteur Rifaux, de Châlon-sur-Saône, avec la collaboration de M. Ferdinand Gache, dont le nom fait autorité en matière d'éducation. M. le docteur Rifaux ajoute à ces brochures la publication de cartes postales dont chacune porte une pensée d'un de nos grands moralistes, choisis sans aucun esprit de parti. Nous avons sous les yeux des passages de Fénelon, de Pascal, de Joseph de Maistre, de Vigny, de Compayré, de Louis Blanc. Tous sont parfaitement propres à réveiller les courages, à soutenir les énergies.

L'AFFRANCHI

Notre sympathique confrère *le Théosophe* a changé de titre et paraît maintenant en une nouvelle série. Il s'appelle désormais *l'Affranchi*. Ce titre pourrait inquiéter les lecteurs non prévenus, en rappelant celui d'une pièce célèbre ; mais ceux qui connaissent M. Gaston Revel et son groupe savent que ce n'est point des lois morales ou sociales, mais bien plutôt des chaînes de l'égoïsme et du matérialisme qu'ils prétendent s'affranchir.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La « Ligue française de l'enseignement » organise une nouvelle série de conférences les lundis mercredis et vendredis à 4 h. 3/4, à partir du lundi 5 novembre 1917 et jusqu'au vendredi 22 mars 1918, 3, rue Récamier.

Le lundi, feuilleton parlé de M. Camille Le Senne sur « Le Grand Répertoire des races latines » (de Corneille à d'Annunzio), des conférences seront accompagnées d'auditions.

Le mercredi, conférences patriotiques (La première, de M. Leopold Mabilleau sur l'Italie nouvelle présidée par M. Louis Barthou aura lieu le 7 novembre).

Enfin le vendredi, conférences d'éducation générale (auditions). Quelques-unes de ces conférences intéressent particulièrement le féminisme. Nous en reparlerons.

Carnet domestique

Nous donnons ici, aujourd'hui, la parole à une de nos lectrices et nous aimerions que d'autres lui répondent afin que, comme elle le souhaite, sur ce chapitre du sucre, nous allons ici au fond de la question.

Le dernier numéro de « La Française » ne nous vante-t-il pas les bienfaits de la **saccharine** ? Il n'est cependant pas besoin d'être saccharine pour comprendre que ce produit, facilement nocif d'ailleurs, et qu'on ne peut employer qu'à doses infinitésimales, ne saurait remplacer le sucre pour faire prendre les confitures et faire les bonbons. Nous devons donc demander qu'avant de diminuer la quantité familiale de sucre on **interdise les gâteaux et les bonbons**, produits de luxe.

La suppression des gâteaux aurait encore l'avantage de mettre en circulation le lait, le beurre et les œufs dont nous savons, nous, qu'il faut se servir dans cette fabrication. Le seul argument que l'on faisait valoir était le chômage que cela entraînerait parmi les ouvriers : or, je dis au dernier Bulletin de « La Ligue des Droits de l'Homme » qu'à la séance du **30 avril 1917** le Syndicat des ouvriers pâtissiers était favorable à la suppression des pâtisseries. Alors...Il me semble donc que nous avons tout intérêt à aller nous-mêmes au fond des questions, et à ne pas accepter les solutions toutes faites que l'on nous présente.

Si nous voulons aider à soutenir le moral de l'arrière, cherchons à lutter **efficacement** contre la vie chère, en empêchant les denrées de première nécessité de servir à des produits de luxe : comme le **riz** employé à foison pour les distillateurs, alors qu'il serait si utile ailleurs.

J. DECROIX
Professeur au lycée de Rouen.

LES LIVRES

Ames de guerre, Ames d'amour, par J. Delorme-Jules Simon.

On n'aimait plus le roman par lettres, sans doute parce qu'on ne s'écrivait plus. A présent, les innombrables séparations, les longues heures de solitude du cœur et de patientes attentes à l'arrière comme à l'avant, ont ressuscité les lettres, les bonnes longues lettres de six ou huit pages que s'adressaient volontiers nos aïeux, et le roman épistolaire renaît comme elles. Dans celui-ci, le style des lettres est un peu trop semblable quel que soit le personnage qui soit censé les écrire ; mais comme tous ont l'âme grande et expriment des sentiments élevés, la similitude n'est pas invraisemblable.

Cette élévation et cette grandeur d'âme ne vont pas d'ailleurs au-dessus ni au delà de la morale conventionnelle. C'est ainsi qu'une femme écrit à son mari qu'elle est prête à excuser son infidélité, les écarts conjugaux de l'homme n'ayant aucune importance ; car comment « comparer cet acte à celui de la femme ?... Pour l'homme cela ne laisse d'autre trace qu'une petite reconnaissance envers la femme qui lui a donné un instant de plaisir. » (Evidemment, dans ce cas peu importent les traces que cela peut laisser dans la vie de cette femme, qui paiera seule l'instant de plaisir qu'elle a donné et supportera seule, avec toutes les terribles conséquences possibles, le mépris du monde.)

Il n'y a rien là d'original, et le plus étonnant, c'est que l'auteur de la lettre prétende qu'on lui lance des regards indignés quand elle soutient ces idées, qui sont encore celles hélas ! de la majorité. C'est nous qui sommes regardées de travers, nous les « mabouls » qui osons dire, nous appuyant sur l'exemple et sur l'avis d'hommes éminents, que la morale est une, que l'on ne peut rester un homme d'honneur en trahissant la foi jurée, que toute violation de la morale, même (et surtout) sexuelle, est due à un manque d'énergie indigne au moins autant de l'homme cet être supérieur, que de la femme ; enfin, que la prétendue nature spéciale de l'homme est un préjugé, entretenu et intensifié par l'éducation, par l'indulgence de l'opinion et par la certitude de l'impunité. Pourtant, il est bien vrai que l'homme a droit à l'indulgence, car il agit inconsciemment, et les plus lourdement responsables de cette plaie sociale qu'est l'immoralité masculine, sont les femmes qui tolèrent et les mères qui encouragent.

En dehors de cela, tous les sacrifices que les femmes peuvent faire aujourd'hui pour les hommes qui donnent leur vie sont justes et ne méritent que l'admiration due à l'accomplissement du devoir. L'une des épistolières, Janine, ayant consenti à épouser son fiancé bien qu'il soit devenu aveugle (il avait d'abord fallu qu'il devînt veuf, ce qui était survenu fort à propos), un autre personnage écrit :

« N'est-ce pas le rôle des femmes françaises depuis la guerre de verser sans compter les trésors inépuisables de leur bonté ?... Leur générosité est si simple qu'elles paraissent demander en donnant. »

La défaite allemande par le comte Charles de Souza et le major Haldane Macfall. Traduction par Michel Palmer.

C'est là une étude très serrée de la première phase de la guerre, jusqu'à, et y compris, la bataille de la Marne. Cette dernière constituerait la « défaite allemande » définitive. On trouvera ici l'explication de bien des points restés mystérieux pour les spectateurs et plus encore pour les acteurs, si par ce mot on entend les simples combattants, autres que les officiers supérieurs, car toute vue d'ensemble leur est impossible.

Cet ouvrage anéantit la légende du « miracle » : « La victoire des Alliés doit être attribuée à leur stratégie supérieure » ; et « les directeurs de la stratégie française, en vrais maîtres dans l'art de la guerre, restèrent étonnamment libres de toute influence politique ou sentimentale ». Cette constatation a chez nous sa valeur.

La prison blanche par Eve Paul Marguerite :

L'auteur, qui porte un nom estimé de tous les féministes, n'avait encore donné au public que des traductions. Ceci, nous apprend M. Paul Marguerite, dans son intéressante préface sur le roman d'aventures, est son premier ouvrage personnel. Si l'on veut une lecture où il ne soit pas question de tranchées, ni d'obus, ni de sang, qui ne contienne aucune actualité, sauf un Anglais sympathique, une jeune Française imprévoyante et d'horribles Turcs, la voilà. Si l'on aime les mystères passionnants, les belles descriptions de l'Orient, et si l'on ne tient pas trop à la vraisemblance ni à la vérité d'analyse psychologique, on passera une heure fort agréable. J'ajoute que ce livre peut être lu par la jeunesse et qu'il finit par trois mariages.

ALICE BERTHET.

Prime à nos Abonnés

LIVRES EN PRIMES GRATUITS

Nous offrons gratuitement à nos abonnés qui nous procureront un nouvel abonnement l'un ou l'autre des livres suivants :

Préjugé et problème des sexes, par Jean Finot (envoyer 0 50 c. pour le port).

Le catéchisme féministe, de J.-J. Renaud (envoyer 0 35 c. pour le port).

TISSU DE JERSEY POUR ROBES AU PRIX DE FABRIQUE

Grâce à la complaisance d'une fabricante féministe, nous pourrons adresser à nos abonnées qui le désireraient, du tissu de jersey de laine pour robe, de toute beauté noir, marine ou bordeaux. Prix en 2 mètres de large 35 francs le mètre franco.

PETITES ANNONCES

JEUNE DAME, fille officier supérieur, éducatrice, professeur, musicienne, pour instruction jeune fille ou enfants.

Mme Garnier de l'Estoille, 81, rue de l'Assomption.

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

ALIMENTATION pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1887
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-82

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande du premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

La gérante : **Jane MISME.**
Imprimerie des Arts, 11, rue Molière

ECOLE ROY

Rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie.
Cours **GRATUITS** et cours **rétribués**. — Cours par Correspondance
PLACEMENT **GRATUIT** DES ELEVES

Où nous mène le Féminisme ?

par Jean PAIN.

Matières

Introduction. — Le sens du mouvement féministe.

CHAPITRE PREMIER. — Le sentiment patriotique, la vie de famille et la foi religieuse suffisent-elles à satisfaire l'activité féminine ?

(Les Sociétés politiques, familiales et religieuses comme instrument d'Unification).

CHAPITRE II. — Le travail professionnel répond-il à l'activité féminine

§ 1. La nature s'oppose-t-elle au travail de la femme ?
§ 2. Les nécessités de la vie pratique sont-elles un obstacle au travail de la femme ?
§ 3. Le travail professionnel comme instrument d'unification sociale.
§ 4. Conclusion.

(L'étude que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de la *Française* fait suite aux deux publications qui ont paru ici-même au cours de l'année dernière. Dans le but de tenter une explication systématique du mouvement féministe, nous avions été amené en premier lieu à rechercher la cause de la différenciation sociale des sexes (1) : nous pensons l'avoir trouvée dans l'analyse de l'acte d'amour, c'est-à-dire dans un phénomène qui ne saurait fournir une justification quelconque d'une sujétion séculaire. Puis c'est du rapprochement actuel qu'il nous a fallu rendre compte (2) ; nous l'avons rattaché au mouvement d'unification nationale accompli par la Révolution Française. Il nous reste à expliquer par quelles voies s'accomplira cette œuvre d'organisation sociale, autrement dit quel est le sens du mouvement féministe).

Indroduction

Le sens du mouvement féministe

Deux difficultés dérouteraient au premier abord toute personne soucieuse de reconnaître ce qu'il y a d'essentiel dans le féminisme, ce qui en constitue l'âme, autrement dit le mécanisme principal qui donne l'impulsion motrice à tout ce que nous voyons en mouvement dans ce grand corps. D'une part, c'est la complexité et l'étendue du problème, d'autre part, la diversité, disons même les contradictions de doctrine.

C'est tout un monde qu'embrasse à elle seule la question féministe : elle se pose aussi bien dans les plus hautes spéculations touchant la morale, le droit, l'économie, la pédagogie, l'histoire, que dans les plus humbles relations des individus entre eux au cours de leur travail professionnel de chaque jour ou de leurs occupations familiales et personnelles. On la retrouve dans des problèmes d'éducation, d'hygiène, de pacifisme, dans la lutte contre la criminalité, la prostitution, le paupérisme, l'alcoolisme : elle intéresse la totalité de la vie humaine sous ses faces les plus multiples et il n'est pas de phénomène étranger en apparence à la question des droits de la femme qui ne puisse soutenir avec elle certains rapports. Le féminisme a pénétré notre société jusqu'au cœur.

Un phénomène, qui se manifeste ainsi partout, emprunte nécessairement une variété de formes analogue à celles des métamorphoses de la Fable. Il échappe à nos yeux par la quantité même de ses incarnations. Bien plus, en se mêlant à une foule de questions étrangères, il altère son originalité primitive : obligé de s'adapter aux circonstances, il tronque au besoin sa nature pour ne conserver de lui-même que ce qui n'est absolument pas irréductible à l'élément avec lequel il s'associe ; de sorte que, partout où son action se fait sentir, nous ne le retrouvons jamais dans son intégralité.

Comment reconnaître dès lors ce qui constitue le fond du féminisme ? Est-ce la question du suffrage, de l'éducation, du travail professionnel, de la liberté individuelle ? La femme cherche-t-elle une émancipation de sa vie privée ou un élargissement de son rôle social ? Veut-elle s'affranchir de l'autorité du mari, briser le cadre des institutions familiales, faire reconnaître la valeur de ses facultés, forcer l'entrée des domaines réservés à l'homme ou réformer la société entière pour vivre hors de toute contrainte ? Oui, sans doute, il y a de tout cela à la fois, mais dans la multiplicité des aspirations, nous ne reconnaissons plus l'élément directeur : semblables à l'enfant qui visite une usine, nous ouvrons de grands yeux sur un enchevêtrement de rouages, dont nous ne comprenons pas la mutuelle dépendance de chaque pièce à un moteur producteur d'énergie.

Mal nous prendrait de chercher à dissiper cette confusion par l'étude des théoriciens de la doctrine. Les uns veulent prouver la valeur de leurs revendications par les mêmes raisons que les autres réprouvent comme étant nuisibles à la cause ; de sorte que si l'on confrontait toutes ces opinions, il n'y a pas un seul des arguments fondamentaux du féminisme qui n'ait été nié par quelques-uns de ses défenseurs au profit de tel ou tel argument favori.

Ce phénomène est surtout manifeste dans l'examen des théories de deux époques : la conception du féminisme d'il y a quarante ans diffère sensiblement de celle d'aujourd'hui ; si les revendications n'ont pas varié, du moins les raisons qu'on en donne sont souvent loin d'être les mêmes. Les plus hardis partisans de l'éducation intellectuelle des femmes, par exemple, ceux-là mêmes qui, comme Camille Sée et Octave Gréard leur ont ouvert les portes de l'enseignement secondaire et supérieur, ne voyaient nullement dans ce droit une arme de libération, comme on le fait de nos jours, mais simplement le moyen de donner à un sexe une parure de plus pour l'agrément de la vie. A notre époque également les théories les plus opposées se dissimulent sous le couvert des mêmes revendications. Si quelque grand organe de la presse contemporaine pouvait poser à tous les féministes du monde une question dans ce genre-ci : « Pourquoi notre société doit-elle affranchir les femmes ? » le public serait frappé des divergences et des contradictions de points de vue.

Certains appuieraient leurs revendications sur un idéal de charité et de justice. Ce qui les a frappés, c'est de voir la femme exploitée dans toutes les manifestations de son activité ; dans sa vie domestique d'abord, où elle se trouve sous l'entière sujétion du mari et dans l'impossibilité d'agir de sa propre détermination ; puis dans sa vie économique qui la place, au point de vue des salaires et du choix d'un métier dans un état d'infériorité cruel ; enfin dans sa vie sociale où elle est considérée comme une mineure, incapable d'aspirer aux droits les plus naturels, tout en supportant les charges les plus lourdes. Les féministes de cette catégorie concéderaient plus facilement à leurs adversaires, comme nous l'avons remarqué maintes fois, que la femme n'est pas semblable à l'homme au point de vue intellectuel, ni fait pour mener la même vie que lui ; et, s'ils veulent abolir les privilèges du mari, répartir les salaires équitablement, ouvrir à la femme toutes les carrières et lui donner le droit de suffrage ; c'est seulement pour remédier à des abus criants qui interdisent le bonheur à une partie de l'humanité.

D'autres féministes au contraire, bien que réclamant absolument les mêmes réformes, considéreraient comme impie cette manière de voir. Ils pensent que la femme doit égaler l'homme dans toutes les manifestations de son activité et qu'on ne saurait être véritablement partisan de la doctrine, si l'on attribue à chacun des sexes un rôle et une nature différentes. Le principe dont cette conception se réclame n'est plus proprement la « justice », mais le « droit naturel » qu'a tout être pensant de mettre en œuvre ses capacités.

Pour d'autres il ne s'agit pas précisément de développer la personnalité féminine, mais de la faire servir les intérêts de la production nationale. Le mobile qui les guide, c'est alors les nécessités de la vie économique. D'autres, par contre, réprouveraient ce point de vue pratique : imbus d'un idéal de beauté, ils veulent que la femme fasse montre de ses capacités non pas dans le travail professionnel mais dans des œuvres désintéressées. D'autres enfin ne voient dans le féminisme qu'une arme de libération pour lutter en faveur de l'Individualisme contre la tendance de la société à contrôler et à déterminer l'activité de ses membres.

C'est ainsi que le féminisme, au lieu d'être traité comme une force objective du développement social, se teinte des couleurs les plus opposées selon les diverses mentalités de nos contemporains : pour les esprits simplement équitables, le droit de suffrage permettra à la femme de mieux remplir ses devoirs de ménagère et d'éducatrice ; pour les gens pratiques cette réforme aura plutôt pour effet de lui donner le moyen de gagner sa vie ; pour les chercheurs d'idéal le but à atteindre est d'élever l'esprit de la jeune fille de façon à lui permettre de comprendre le compagnon à qui elle se destine ; pour les révoltés, au contraire, il s'agit, au moyen de l'union libre, d'arriver à ce que les sexes ne se doivent plus rien. De telles divergences de points de vue de la part des théoriciens eux-mêmes prouvent suffisamment que nous ignorons encore dans quelles voies le féminisme nous conduit et à quelles institutions il devra son épanouissement. Nous sentons confusément qu'il s'agit d'un accroissement de la vie féminine, mais nous sommes réduits à des hypothèses ou à des opinions individuelles s'il nous faut déterminer dans quel sens il se fera. Il nous a donc paru bon, pour achever de comprendre le féminisme, de rechercher dans cette étude en quoi consiste véritablement sa nature.

Mais quel est le fil directeur qui nous guidera dans cette recherche ?

Le féminisme, venons-nous de dire, est une tendance à un accroissement de la vie féminine ; voilà tout ce que nous pouvons reconnaître en lui à première vue. Cette orientation serait trop vague pour nous permettre de découvrir les moyens par lesquels il se réalisera, si nous n'avions pour nous éclairer l'analyse que nous avons faite dans une publication précédente de l'origine de son développement. Ce mouvement nous était apparu comme une tentative d'intégration ou d'unification sociale. Dans le grand courant déterminé par la Révolution Française pour organiser les citoyens, jusqu'alors divisés par des intérêts de classes, en un seul corps, doué de cette inspiration unique que symbolise la patrie, la femme ne pouvait pas rester dans cet état d'isolement, dû à sa vie retirée, qui la rendait réfractaire à toute assimilation. Comme son compagnon il fallait qu'elle abandonne le particularisme où la plongeait son éducation étroite pour participer selon ses moyens propres à l'élaboration de la vie nationale. Voilà comment nous expliquons cet effort vers un « accroissement de vie » que nous avons reconnu au fond de toutes les aspirations du féminisme, même les plus opposées. Qu'y a-t-il, en effet, qui puisse accroître davantage la personnalité de l'individu et le sentiment de sa valeur que lorsqu'il se sent tiré de son isolement et élevé au-dessus de lui-même par la conscience de participer à une vie supérieure, infiniment plus riche que la sienne, celle de sa Patrie.

Après avoir ainsi déterminé la cause qui a donné naissance au mouvement féministe, le problème de sa réalisation se pose nettement avec ses données essentielles : il s'agit de savoir quelle sera l'institution la plus capable de tirer la femme de l'égoïsme individuel pour la faire concourir de la façon la plus naturelle pour ses intérêts et ceux de l'humanité à l'organisation de l'unité sociale.

Nous allons donc examiner chacune des institutions avec lesquelles la femme est susceptible de se trouver en rapport dans sa vie quotidienne, c'est-à-dire la politique, l'éducation patriotique, la famille avec ou sans contrôle civil, la religion et la profession, afin de reconnaître à la lumière du principe que nous venons de poser laquelle d'entre elles sera le meilleur instrument d'unification.

(*A suivre*). JEAN PAIN.

(1) Voir les numéros des 26 février, 4, 11, 18, 25 mars, 15, 29 avril ; 6, 20, 27 mai 1916.

(2) Voir les numéros des 28 octobre, 4, 11 et 18 novembre 1916.